



# Coloniser les blancs de la carte. Quelques réflexions sur le vide cartographique dans le contexte colonial français de l'Ancien Régime (Guyanes et Pultilles françaises, XVII

Francois Regourd

## ► To cite this version:

Francois Regourd. Coloniser les blancs de la carte. Quelques réflexions sur le vide cartographique dans le contexte colonial français de l'Ancien Régime (Guyanes et Pultilles françaises, XVII

**HAL Id: hal-02053246**

**<https://hal.parisnanterre.fr/hal-02053246>**

Submitted on 1 Mar 2019

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



# COMBLER LES BLANCS DE LA CARTE

Modalités et enjeux de la construction  
des savoirs géographiques (xvii<sup>e</sup>-xx<sup>e</sup> siècle)

*Sous la direction de*  
**Isabelle Laboulais-Lesage**

Sous la direction de  
Isabelle LABOULAIS-LESAGE

## COMBLER LES BLANCS DE LA CARTE

Modalités et enjeux de la construction  
des savoirs géographiques  
(XVI<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècle)

*Études réunies avec le concours de  
Jean-François Chauvard et Odile Goerg*



Presses Universitaires de Strasbourg

2004

Coloniser les blancs de la carte.  
Quelques réflexions sur le vide cartographique  
dans le contexte colonial français  
de l'Ancien Régime  
(Guyanes et Antilles françaises, XVII<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> siècle)

*François Regourd\**

Les blancs de la carte, espaces incertains, en creux, pour lesquels l'information semble manquer, sont évidemment des lieux communs dans la cartographie du Nouveau Monde des XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles. Les cartes de la Guyane et des Antilles françaises n'échappent pas à cette règle, révélant de nombreuses étendues qui, du fait d'une faible densité d'information, voire d'une absence quasi-totale d'identification, peuvent relever de cette catégorie : sur telle carte de la Martinique publiée dans les années 1650 (Figure 1), la ligne claire de la gravure laisse deviner, sous quelques toponymes, les lacunes de l'information du cartographe. Sur telle autre de la Guyane, imprimée en 1763 (Figure 7), les noms de fleuves et de tribus indiennes le disputent aux figurés stéréotypés, sans parvenir à lever l'incertitude qui pèse sur les marges. Sur une carte de la Guadeloupe enfin, réalisée par les ingénieurs géographes du roi de France dans les années 1770, c'est une vaste étendue blanche qui surgit au milieu de l'île de Basse-Terre, comme une tache insolite (Figure 4).

Pour autant, ces blancs ne relèvent pas tous de la même réalité géographique, ni des mêmes logiques graphiques ou scientifiques : cette carte de la Guadeloupe qui, en plein XVIII<sup>e</sup> siècle, dessine les contours d'une *Terra*

\* Université Paris X - Nanterre

*incognita* « inaccessible » au cœur d'une île colonisée depuis près d'un siècle et demi, permet notamment de souligner que la question du blanc de la carte ne peut être étudiée à la seule lumière de la notion de « progrès cartographique », pas toujours très opérante, dont l'aboutissement serait la disparition définitive des blancs de la carte. Le progrès des relevés cartographiques de terrain, dont on peut suivre l'histoire sur des séries de cartes successives, n'est de fait qu'un aspect du problème, qui ne doit pas occulter les autres : au-delà d'une analyse linéaire et chronologique, justement, le blanc de la carte peut donner aussi lieu à une analyse transversale, susceptible d'intégrer toutes les dimensions du problème de la création cartographique : dimensions techniques, sociales, intellectuelles et politiques.

Aussi notre choix ne sera-t-il pas, ici, de dresser un panorama de la progression des connaissances cartographiques au sein de cet espace colonial : profitant du cadre de ces journées d'étude, il nous a en effet semblé préférable – et peut-être plus stimulant – d'esquisser quelques réflexions sur les choix techniques et graphiques qui, dans le cabinet du cartographe compilateur comme sur la planchette du cartographe de terrain, participent à la mise en forme de la carte, à sa mise en scène. Dans cette perspective, nous envisagerons le blanc de la carte comme un problème posé au cartographe, considéré tout autant dans sa fonction de créateur et de metteur en scène de l'espace cartographique, que dans sa dimension de compilateur ou de scientifique.

Quel est, de fait, pour les cartes qui concernent la Guyane et les Antilles françaises aux XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles, le rapport du cartographe avec les lacunes de son information et, surtout, quelles sont les réponses qu'il y apporte ? Autre question, qui procède de celle-ci et vient la compléter : le contexte d'un espace colonial, dont la dimension politique est évidemment importante, influence-t-il ces choix, et lui donne-t-il une résonance particulière ?

Le premier constat que l'on peut faire, sur ce sujet, est que les sources qui viennent traditionnellement soutenir le travail des historiens de la cartographie, se montrent peu bavardes : qu'il s'agisse des traités d'arpenteurs<sup>1</sup>, des sources manuscrites<sup>2</sup>, ou des textes publiés pour accompagner certaines cartes du Dépôt des cartes, plans et journaux de la Marine<sup>3</sup>, la question du blanc qui surgit sur la carte n'est jamais abordée de front. Comme si, *de facto*, le blanc de la carte n'était pas un problème que l'on formule. L'erreur, en revanche, donne lieu à de nombreuses digressions, à des argumentations, à des contradictions. De la même manière, les lacunes de l'information sont fréquemment soulignées, justifiant la quête constante de repères nouveaux et de descriptions plus complètes sur le terrain. Mais le trouble du cartographe face à un espace blanc, au moment de le combler ou de le masquer, est occulté par celui-là même qui le tranche plume en main.

Ainsi, paradoxalement, alors que le blanc de la carte nous apparaît avec évidence comme un problème de cartographe, celui-ci semble l'ignorer superbement jusqu'au moment où, sur le papier, il le résout, presque naturellement, en tous cas, sans théorisation. Or, c'est ce moment qui nous occupera ici : ce moment, si difficile à saisir, de la mise en scène du vide cartographique ; ce moment où, face à des espaces dont la transparence s'accroît au fur et à mesure que se précisent et se densifient les autres parties de la carte, le cartographe doit faire des choix – et nous verrons dans quelle mesure celui-ci, sur le terrain ou dans son cabinet, face à sa carte, peut se faire l'interprète plus ou moins conscient de visions archétypales ou politiques de l'espace colonial qu'il représente.

### La cartographie des pionniers. Une colonisation par la plume

Au milieu du XVII<sup>e</sup> siècle, pour décrire une réalité coloniale encore médiocre et pallier les faiblesses d'informations très incertaines et incomplètes, les cartographes comblent les blancs par divers procédés, que l'on peut observer sur la carte de Mariette, représentant la Martinique au début des années 1650 (Figure 1).

Il s'agit d'une carte imprimée originale, la première de cette toute jeune colonie, signée du libraire-cartographe parisien Pierre Mariette. Son informateur principal fut très probablement, le missionnaire dominicain Jean-Baptiste Du Tertre qui séjourne régulièrement dans les Antilles françaises entre 1640 et 1656. Cette île n'est alors occupée que depuis une quinzaine d'années (1635), et n'est habitée que par quelques centaines de colons. De toute évidence, le cartographe ne dispose alors que de maigres informations, ce qui ne l'empêche pas, bien au contraire, de donner un sens à cette représentation, en habillant et en mettant en scène les vastes espaces blancs que lui ménage le choix d'une petite échelle.

D'une part, il occupe l'espace par des tracés topographiques fortement structurants, dont on peut penser que seuls les plus marqués s'appuient sur une réalité géographique : les indentations de l'ensemble du littoral, comme les fleuves, sont arbitrairement multipliés, tandis que les représentations du relief (montagnes ombrées, îlets et hauts-fonds) s'attachent à produire un effet de réel aux yeux du lecteur, tout en densifiant certaines parties du territoire occupées par les Français.

D'autre part, Pierre Mariette reporte sur sa carte des noms de lieu (« Anse du Diamant », « Demeure des P.P. Jesuites », « Fort Saint-Pierre », « Salines ») qui permettent de donner des informations ponctuelles tout en soulignant, par leur densité et leur répartition, les lignes de force de l'occupation française.

Enfin, la présence d'une frontière délimitant la « Demeure des Francois » de la « Cabesterre ou Demeure des Sauvages », permet de structurer l'espace insulaire, mais aussi de dresser un premier bilan de l'occupation française, en opposant un espace français, relativement dense, d'où sont exclus tous les signes d'une présence amérindienne, à un espace « sauvage », ponctué de quelques toponymes français et très largement sous-occupé. L'impression générale qui se dégage de cette mise en scène graphique de la partie orientale de l'île est donc bien celle d'un monde encore vierge, encore à explorer, à conquérir, côtoyant l'espace bien mieux défini de la « Demeure des Francois ».

A mi-chemin entre la carte de terrain et la carte de cabinet, les cartes manuscrites des principales îles des Petites Antilles, réalisées par l'ingénieur Blondel (Figure 2) entre 1666 et 1667, témoignent de procédés cartographiques différents, mobilisés dans un autre contexte.

Blondel, entre 1666 et 1667, inspecte les fortifications de ces îles sur l'injonction de Colbert, au moment même où la monarchie tâche de reprendre en mains l'administration et le développement de cet espace colonial : s'il est indéniable que Blondel a personnellement inspecté les Petites Antilles, il est évidemment impensable qu'il ait pu, au cours d'un séjour si rapide, mener sur le terrain des relevés complets pour l'ensemble des îles antillaises françaises qu'il cartographie. Ses cartes relèvent donc bien, dans leur conception d'ensemble, d'une logique de cabinet, de compilation – et de fait, face aux blancs de son information, Blondel reprend plusieurs des procédés que nous venons de voir : délimitation physique du territoire par un tracé côtier relativement complexe, borné de toponymes français aussi nombreux que possible. Délimitations politiques, de surcroît, cloisonnant la masse centrale de l'île de la Guadeloupe (actuelle Basse-Terre) : « portion de Mme de Boisseret » au nord-ouest, « Portion de M. Houel » au sud-est, et « Marquisat de Sainte-Marie » à l'est, ces indications couvrant l'ensemble de l'espace délimité par une segmentation systématique des mots (« POR - TI - ON - DE - Mme - DE - BOIS - SE - RET »).

Le relief, en revanche, souligné par quelques toponymes français (« La Soufrière », « Plateau des palmistes », etc.), est ici beaucoup plus prégnant que sur les premières cartes, dessinant un espace artificiellement densifié : en 1667, la Guadeloupe n'est colonisée que depuis une trentaine d'années, et compte à peine 7000 habitants ; l'espace central de l'île est certes montagneux, mais couvert d'une épaisse forêt tropicale. Aussi est-il loin d'être aussi précisément reconnu que le suggère cette carte : Blondel fait ici usage d'un procédé de répétition stéréotypée, destiné à donner une idée du relief global de l'île, tout en soulignant que cet espace est sans surprise, *a priori* maîtrisé. On retrouve d'ailleurs une technique similaire dans la partie supérieure de la carte, excessivement fragmentée, qui renvoie l'image d'une multitude de cours d'eau précisément relevés, alors que ce

lacs désigne en fait une région de mangrove, région marécageuse qui, en aucun cas, n'a pu donner lieu à cette époque à un relevé de terrain aussi précis. Et la même remarque vaut encore pour l'archipel des petits îlets figurés à l'est de la carte, dont la représentation est ici pour le moins fantaisiste.

Dans la continuité de ces cartes pionnières, alors même que se consolide l'occupation française dans l'aire caraïbe, les cartes de ces colonies faites au XVIII<sup>e</sup> siècle continuent à recourir à divers procédés graphiques qui permettent de masquer les imprécisions de l'information et de recouvrir les blancs de la carte. Toutefois, la multiplication des informations recueillies sur le terrain, permet au cartographe de s'appuyer de plus en plus sur des données précises, et de limiter les extrapolations, sources de nombreuses erreurs.

La carte de la Martinique, réalisée par le cartographe du roi Buache, en 1732, illustre parfaitement cette tendance (Figure 3). Les reliefs y sont abondamment représentés, et avec bien plus d'exactitude que sur les cartes du siècle précédent : l'identification de certains points culminants (« Pitons du Vauclain », « Pitons du Carbet », etc.) renforce cette impression de précision, tandis qu'un effort est fait pour différencier les hauteurs des différents massifs, les mornes côtiers étant dans leur majorité moins élevés que les reliefs de l'intérieur. De même, les fleuves sont reportés avec un plus grand souci d'exactitude, le cartographe préférant laisser en blanc les régions côtières sur lesquelles il n'a pas pu recueillir suffisamment d'informations, plutôt que de recourir à une indentation aléatoire comme le faisaient généralement ses prédécesseurs.

De fait, cette carte intègre nombre d'informations précises et nouvelles, d'origines diverses : noms de lieux très nombreux ; identification des forts et des missions religieuses ; hauts-fonds ; localisation des « mouillages » et des « poids du roi », signalant les lieux de transactions commerciales ; lieux ayant fait l'objet d'une localisation précise sur le canevas des longitudes, au moyen d'observations des satellites de Jupiter, en liaison avec les astronomes de l'Académie des sciences. La plupart de ces informations sont puisées dans les archives de la correspondance ministérielle et dans celles du tout jeune *Dépôt des cartes, plans et journaux de la Marine* (fondé en 1720), voire dans les papiers de l'Observatoire royal de Paris : les résultats des principales observations astronomiques réalisées aux Antilles (1682, 1699, 1703...), les nombreux plans d'arpenteurs, les journaux de marine et l'ensemble des documents administratifs en provenance des colonies, permettent ainsi de structurer l'espace colonial sur un canevas infiniment plus riche et précis qu'auparavant.

Toutefois ces éléments d'information, pour précis et nombreux qu'ils soient, ne fournissent que des renseignements ponctuels, et il serait par trop hâtif d'en déduire qu'une telle carte ne représenterait que des informations certaines, et que les stratagèmes d'habillage des blancs de la carte auraient totalement disparu

de la pratique du cartographe. Divers éléments de cette carte de Buache, en effet, révèlent la permanence de ces pratiques de dissimulation et de mise en scène cartographique : la forêt, représentée par des massifs de petits arbres sombres, reste disposée de manière relativement arbitraire – mais non aléatoire. Les parties restées en blanc sont alors réputées défrichées, ce que veut suggérer la multitude de points représentant des habitations, des sucreries et des moulins à bœufs. Peu importe alors la taille et l'importance relative des plantations ainsi représentées, pourtant très variables d'une région à l'autre de l'île : l'essentiel est de souligner la présence d'activités humaines sur l'ensemble du territoire colonial, afin de rendre compte de sa totale occupation, sinon réelle, du moins proclamée. Les chemins relèvent de la même logique, irriguant de leurs lacis aléatoires un espace maîtrisé.

À la frontière centrale qui, 80 ans plus tôt, séparait la « demeure des François » de la « demeure des Sauvages » sur la carte de Mariette (Figure 1), se sont substituées de nouvelles qui dessinent les contours des secteurs de la colonie réservés à chacun des trois ordres religieux qui se partagent la gestion des paroisses de l'île. Presque invisibles sur cette carte en noir et blanc, ces limites sont fréquemment colorées sur les versions peintes que l'on en connaît ; certains exemplaires de cette carte apparaissent d'ailleurs entièrement structurés par cette limite religieuse toute théorique, les trois parties de la colonie étant alors entièrement peintes, chacune dans une couleur différente<sup>4</sup>.

La mer elle-même, subit les artifices de maîtrise spatiale mis en œuvre par le cartographe, alors même que les officiers de la Marine royale en poste aux Antilles ne cessent de dénoncer la mauvaise qualité de la cartographie côtière : aux figurés de hauts-fonds apparemment bien repérés s'ajoute le quadrillage invisible des longitudes et des latitudes (sur le cadre), et surtout le quadrillage des lignes de rhumb qui rayonnent depuis trois roses des vents. Celles-ci, nanties de la traditionnelle fleur de lys qui indique le nord, rappellent discrètement la domination française, confirmée par la mention du méridien de Paris, qui le dispute alors à celui de l'île de Fer.

C'est donc bien l'image de la colonie telle que l'on veut la voir en métropole, qui continue d'apparaître sous la plume du cartographe : l'image d'une île uniformément peuplée et mise en valeur, d'un territoire structuré, délimité, parfaitement maîtrisé et inventorié sous l'autorité du roi de France. Le blanc de la carte ne disparaît donc qu'en apparence, l'espace vide, l'interstice, continuant d'être grîmé et mis en scène pour répondre aux exigences du discours politique qui détermine en sous-main nombre de choix cartographiques.

Ainsi, ces premières cartes des Petites Antilles montrent combien, face aux lacunes de son information, le cartographe sait recourir à divers procédés d'extrapolation graphique (accumulation de toponymes, lignes et délimitations

diverses, répétition de formes stéréotypées) pour mettre en scène ou masquer les blancs de la carte, qui prennent alors sens dans le contexte de leur existence : tandis que sur certaines cartes le blanc peut suggérer explicitement une expansion possible de la conquête coloniale, la saturation graphique de certains espaces vierges ou mal connus, participe à la construction d'une image rassurante des territoires dominés.

De toute autre nature, alors, apparaît ce blanc central surgissant comme une provocation, en 1770, au cœur de la Guadeloupe, sur la carte des ingénieurs géographes que nous évoquions en introduction (Figure 4).

### Les cartes coloniales des ingénieurs géographes : saturation de l'espace et blancs savants

De toute autre nature, tout d'abord, parce qu'il ne s'agit pas d'une carte de compilation réalisée en cabinet, mais bien au contraire d'une carte de terrain, dressée sur place par une équipe de cartographes rompus aux techniques du relevé systématique et scientifique, perfectionnées en France, à la même époque, autour de François Cassini de Thury : en effet, ce sont 24 ingénieurs géographes militaires de grande qualité qui, désœuvrés au lendemain de la Guerre de Sept Ans, sont envoyés dès 1763 en Martinique, à Saint-Domingue, à Sainte-Lucie, en Guyane et en Guadeloupe.

Il s'agit pour eux de répondre aux exigences d'un projet général d'inventaire rigoureux de l'espace, des occupants et des ressources de ces colonies. Les objectifs affichés sont avant tout militaires (renforcer la défense des colonies caraïbes après la perte récente du Canada), mais ils se doublent d'objectifs administratifs, économiques et techniques : les instructions des ingénieurs prévoient d'ailleurs que soient joints à la carte des mémoires, pour en compléter l'information. Autrement dit, il s'agit, dans l'esprit des administrateurs coloniaux, d'en finir une fois pour toute avec les blancs des cartes, qui entravent leur prise de décision<sup>5</sup>.

De fait, si les bureaux de Versailles disposent à l'époque, dans les archives du *Dépôt des cartes, plans et journaux de la Marine*, de très nombreuses cartes locales réalisées sur le terrain par les arpenteurs, les militaires ou les administrateurs (plans d'arpentages, trajets d'exploration, relevés de côtes, etc.), il leur manque une vision d'ensemble cohérente, permettant de lier correctement ces informations dispersées à l'extrême, qui n'ont jamais les mêmes échelles et n'obéissent jamais aux mêmes principes scientifiques. Le blanc de la carte, dans cette perspective, tient donc tout autant aux lacunes de détails qu'aux faiblesses de la synthèse.

Pour combler ces blancs, les ingénieurs géographes doivent donc agir dans une double dimension : premièrement, ils doivent dresser un canevas topographique précis, fiable et cohérent, sur toute la surface de colonie, fondé sur les principes de la triangulation la plus exigeante. L'échelle adoptée est impressionnante, puisqu'elle équivaut, pour la Martinique, par exemple, à environ 1/14400<sup>e</sup>, échelle généralement utilisée, à la même époque, pour cartographier les frontières et les côtes françaises<sup>6</sup>. D'autre part, ils doivent s'attacher à combler chaque parcelle de l'espace représenté, en fournissant des informations sur le relief, la toponymie, les bâtiments, le couvert végétal et, s'il y a lieu, sur l'identité des propriétaires de parcelles ou sur la nature des cultures. Pour cela, les ingénieurs géographes ont à leur disposition tout un ensemble de codes communs, que rassemble, parmi d'autres, un ouvrage de l'ingénieur géographe Dupain de Montesson, publié en 1773 : le *Spectacle de la campagne tel qu'il s'exprime par des dessins et par des couleurs*. Ce viatique du cartographe de terrain relève en effet dans ses planches récapitulatives, les figurés qui furent choisis en Guadeloupe et en Martinique pour représenter les « champs de canne », ou les « savanes »<sup>7</sup>. Le résultat de ce remplissage quasi-complet des blancs de la carte par des symboles, des limites cadastrales et des reliefs ombrés qui renvoient une image précise, détaillée et informée, de la réalité du terrain colonial, marque une avancée sans précédent dans la cartographie coloniale.

Dans ce contexte, le blanc qui persiste au cœur de la carte dressée pour la Guadeloupe (Figure 4), alors que la carte de la Martinique ne présente pas de lacune équivalente, prend une valeur bien particulière<sup>8</sup>. Mis en valeur par le traitement très dense de l'espace cartographique qui l'entoure, ce vaste espace blanc n'est défini que par la mention suivante : « Noyau de l'Isle ou Montagnes inaccessibles toutes couvertes de bois ». Cette mention, en elle-même, est intéressante, puisqu'elle souligne la naissance d'un nouveau type de « blanc » sur une carte coloniale française, dès ces années 1770 : un blanc cartographique clairement délimité, assumé et presque revendiqué par les cartographes – un blanc que l'on pourrait qualifier de « blanc savant ».

Ces montagnes, nous l'avons vu, étaient toujours représentées de manière stéréotypée sur les cartes antérieures de la Guadeloupe : ce noyau montagneux central permettait d'ailleurs de densifier artificiellement, sous la plume du cartographe, un espace insulaire encore peu peuplé (Figure 2). Mais même après cette carte, restée manuscrite, ce « blanc savant » du milieu de l'île de Basse-Terre resta occulté, comme si les cartes publiques, imprimées, diffusées, ne pouvaient encore assumer l'existence d'un blanc si provocant. La raison en est, aussi, qu'un tel « blanc savant » n'a de sens, à cette époque, que dans le contexte de la carte où il surgit : une carte manuscrite de terrain, animée par des exigences scientifiques sans précédent.

De fait, il est inexact, même à cette époque, de prétendre que ce vaste ensemble de massifs boisés au cœur de l'île de la Guadeloupe serait « inaccessible » : ces montagnes sont en effet régulièrement parcourues par les esclaves chasseurs, et plus encore par les esclaves fugitifs qui y trouvent refuge. En revanche, du point de vue des scientifiques, elles le sont effectivement : c'est en effet l'impossibilité de trouver au cœur de ce massif des points de visée élevés et dégagés, nécessaires à la triangulation, qui explique ce silence. Dans ces conditions, le degré d'exigence fixé pour le projet des ingénieurs impose un blanc, préféré légitimement à toute approximation fantaisiste. Bien délimité, circonscrit et identifié, ce blanc se présente alors comme un appel à de futures investigations de terrain : sa signification, hors de tout contexte de diffusion, n'est évidemment pas politique, mais scientifique.

Quant aux autres cartes prévues, que ce soit à Sainte-Lucie, à Saint-Domingue ou en Guyane, elles ne verront pas le jour, tant l'entreprise était ambitieuse et, peut-être, démesurée. En Guyane, par exemple, seule l'île de Cayenne put être quadrillée par une triangulation rigoureuse.

### Les blancs de la Guyane : du bon usage des légendes

De fait, en Guyane à la même époque, l'heure n'est pas encore aux « blancs savants », qui proposent aux scientifiques de réduire à la pointe du compas quelques taches résiduelles consciencieusement circonscrites.

Plus encore que dans les îles, en effet, l'appel du vide est une réalité sur ce morceau de Terre Ferme, où la France a pris pied en 1643 puis, définitivement, en 1664, après diverses tentatives. À partir de l'île de Cayenne, les colons français ont progressé peu à peu le long des côtes au XVIII<sup>e</sup> siècle, tant vers le nord que vers le sud, dans un espace aux frontières incertaines et mouvantes. Là, dans ce monde que les contemporains désignent sous le nom de « France équinoxiale » puis de « Guyane française », la question des blancs de la carte se présente encore différemment, aussi bien dans sa réalité géographique et historique que dans ses implications politiques.

Trois points fondamentaux, en particulier, méritent d'être soulignés.

Premièrement, la colonie française de Guyane est essentiellement littorale, tout au long de notre période (et encore largement aujourd'hui) : la forêt représente une borne naturelle, une limite implicite, tant sur le terrain que sur les cartes. C'est donc là, évidemment, un espace naturel favorable pour observer nos cartographes en action face au « blanc » de l'information géographique.

Deuxièmement, lorsque les Français de 1664 prennent définitivement pied à Cayenne, la Guyane est déjà connue en Europe : divers établissements

éphémères ont précédé l'installation de 1664, tandis que nombre de marins et de cartographes se sont essayés à représenter la Guyane. Autrement dit, des cartes étrangères préexistent à l'implantation française, dessinant la trame de cet espace mal connu – trame avec laquelle, naturellement, les cartographes français devront composer.

Troisièmement, le continent tout entier est le théâtre de cristallisation légendaires anciennes. Une, en particulier, concerne la Guyane: la légende de l'*El Dorado*. Poussée par la progression géographique des explorations et de la colonisation espagnole, cette légende se trouve localisée au XVII<sup>e</sup> siècle, sous l'influence du récit de l'Anglais Walter Raleigh, au cœur d'un vaste espace compris entre l'Orénoque au nord, l'Amazone au Sud, et le Rio Negro: au centre de cet espace se tient la cité fabuleuse de Manoa, sur les bords du mythique lac «Parimé». Autant dire que cette légende, dont on ne sait que croire, se situe à l'horizon des établissements français qui, à partir de 1643, mais surtout de 1664, s'installent le long de la côte.

Il n'est donc pas surprenant que la carte de la Guyane signée par le Géographe du Roi Du Val, en 1654, fasse la part belle à l'*El Dorado* (Figure 5): au cœur de la carte, entouré de blancs importants et de montagnes dont l'existence est elle-même bien hypothétique, se trouve, de fait, le fameux «Lac Parime» tel que le localise la légende depuis sa réactivation par le récit de Raleigh, à la fin du XVI<sup>e</sup> siècle. Autour de ce lac, malgré ces barrières montagneuses qui sont autant d'écrans de fumée, le blanc est partout.

Mais ce qui doit retenir ici notre attention, ce n'est pas tant ce «blanc» en tant que tel, qui témoigne d'importantes terres inexplorées que Du Val, comme son contemporain Mariette<sup>9</sup>, tente d'emplir de toponymes et de délimiter (la «frontière» montagneuse est symptomatique): les procédés sont les mêmes que ce que nous avons pu observer sur les cartes antillaises de la même époque, à la différence des noms de tribus indiennes qui apparaissent ici, permettant de cloisonner l'espace sauvage en différents territoires, rendant la vacuité de l'espace moins déroutante.

Ce qui est surprenant, en revanche, c'est évidemment la présence et la permanence d'un lac imaginaire, au-delà des espaces blancs et d'une limite que tente d'imposer la chaîne de montagne. Sans doute alors devons-nous étudier ici l'évolution de ce blanc cartographique d'un genre particulier, partagé entre inconnu et imaginaire, à travers les cartes coloniales françaises de la fin du XVII<sup>e</sup> et du XVIII<sup>e</sup> siècle.

De toute évidence, cet espace humain et géographique pré-existant à la colonisation, pose de nombreux cas de conscience aux cartographes de cette époque: que faire d'un tel horizon, dont on ne peut prouver l'existence, ni l'absence?

Le chef de l'expédition de colonisation de 1664, Lefebvre de la Barre, publie dès son retour en France une carte de la nouvelle colonie qui trouve une solution graphique à ce cas de conscience, en jouant habilement sur l'espace de la carte (Figure 6) : en l'orientant au sud, il occulte *de facto* le lieu où devrait logiquement s'étendre le lac, en lui surimposant une vignette représentant l'Isle de Cayenne. Autrement dit, Lefebvre de la Barre se dispense de trancher, remplaçant le lac Parime par l'île de Cayenne, le lieu de l'horizon imaginaire par la représentation détaillée du cœur même de la nouvelle entreprise coloniale, capitale des futures implantations françaises. Plus encore, Manoa, que Du Val comme bien d'autres, situe à l'ouest du Lac Parime, se trouve *de facto* remplacée, dans cette perspective inversée, par le port de Cayenne. Comme le suggère alors le géographe Emmanuel Lézy dans sa stimulante étude de géo-histoire des Guyanes, il n'est pas interdit de penser que Lefebvre de La Barre suggère ici implicitement que la mise en valeur de Cayenne représente désormais la véritable promesse de l'Eldorado guyanais<sup>10</sup>.

Cette dissimulation d'un blanc cartographique atypique (puisqu'il s'agit finalement de faire disparaître une information sans pouvoir pour autant combler ce blanc) se manifeste de différentes manières, selon les auteurs, sans que le problème puisse être véritablement tranché avant la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle. En 1703, une carte de l'Amérique méridionale par le géographe du roi Delisle occulte le lac, mais occupe cet espace laissé vacant, par un petit texte : « C'est dans ces parages que la plupart des auteurs placent le lac Parime et la ville de Manoa ». En 1705, le cartographe Nicolas de Fer remplace le lac par un cercle de Montagne, au cœur duquel il inscrit cette légende : « ce rond de montagne a paru à quelques voyageurs comme un lac ». Suggère-t-il qu'un voyageur peut confondre un lac et un « cercle de montagnes » ? Quoiqu'il en soit, ces « montagnes » apparaissent également à la place du lac chez le géographe Guillaume Sanson, et ceci dès sa carte de 1680, tandis qu'en 1715, Nicolas de Fer parle explicitement de « lac imaginaire de Parima »<sup>11</sup>.

Pourtant, la disparition de ce « lac imaginaire » sur la plupart des cartes du XVIII<sup>e</sup> siècle<sup>12</sup>, soulève d'autres problèmes pour les cartographes : le problème des limites naturelles, qui renvoient plus ou moins directement à des limites politiques. En effet, d'une certaine manière, le lac Parime situé au cœur d'une « Grande Guyane » embrassant la totalité du plateau des Guyanes, donnait au territoire originellement convoité par la France (entre Orénoque et Amazone), une identité naturelle forte, centrée sur cette promesse de richesses fabuleuses. Mais, alors que le lac Parime tend à disparaître définitivement des cartes officielles françaises, le cadre lui-même de cette expansion française se réduit face aux pressions hollandaises au nord du Maroni, et portugaises aux abords de l'Amazone, détruisant du même coup la belle unité cartographique et naturelle

de la Guyane française telle que la rêvaient Richelieu et les premiers colonisateurs français<sup>13</sup>.

Or, nous l'avons vu, l'une des obsessions du cartographe est de fixer des limites, de borner l'espace, avant même d'y inscrire des données complémentaires pour le «remplir», *a fortiori* dans un contexte politique conflictuel.

Dans cette perspective, la carte de la Guyane dressée en 1763 par l'hydrographe Jacques-Nicolas Bellin, mérite qu'on s'y arrête pour ce qu'elle peut révéler du rôle du cartographe qui, par une mise en scène du blanc de sa carte, double savamment sa représentation géographique d'un discours politique implicite (Figure 7) : sur cette carte de 1763, alors que la France s'apprête à lancer un ambitieux plan de colonisation vers Kourou, l'ingénieur hydrographe Bellin – qui connaît parfaitement la cartographie antérieure de la région – semble de fait réactiver, par la bande, l'image de l'*El Dorado*. En donnant au cartouche de la légende, surmonté de l'emblème rayonnant des rois de France, la forme et la place symbolique d'un lac qui, antérieurement, occupait le cœur des représentations du vaste plateau guyanais, il joue, en cartographe, avec la mémoire des cartes. Le cartouche, dans sa présentation même, amplifie le message : la forme oblongue et légèrement rectangulaire reprend en effet celle des représentations anciennes du lac (Figure 5), et les fleurs de lys royales qui le surplombent brillent de mille feux, comme une promesse, tandis que l'Orénoque lui même semble prendre sa source dans ce lac sublimé.

Décentrée par la force des contraintes hollandaises et portugaises, la nouvelle Guyane française retrouve ainsi un centre, une nouvelle légende en somme, royale et éblouissante, surmontée de fleurs de lys. Ce recentrage suggérerait-il alors, implicitement, une extension naturelle de la Guyane française hors de la carte, dont les bornes naturelles seraient fournies par le Maroni à l'ouest, et l'Amazone au sud ? Cette lecture conduirait alors à nier la frontière du «Costé des Portugais», qui court au sud de la carte, en pointillés – ce que pourrait confirmer la disparition de celle-ci à l'approche du cartouche.

Naturellement, il ne s'agit là que d'une interprétation qui, comme telle, peut-être contredite par d'autres<sup>14</sup>. Toutefois, il serait bien surprenant que les choix graphiques d'un cartographe compilateur comme Bellin, familier s'il en fut des cartes antérieures de la Guyane, aient été tout à fait fortuits. Implicitement, en tout cas, les lecteurs contemporains friands d'atlas et de cartes, ne pouvaient qu'être frappés par cette sédimentation significative de l'information, par cette permanence thématique de la cartographie guyanaise, en un temps où d'importants projets de colonisation en Guyane prenaient forme autour du ministre Choiseul<sup>15</sup>.

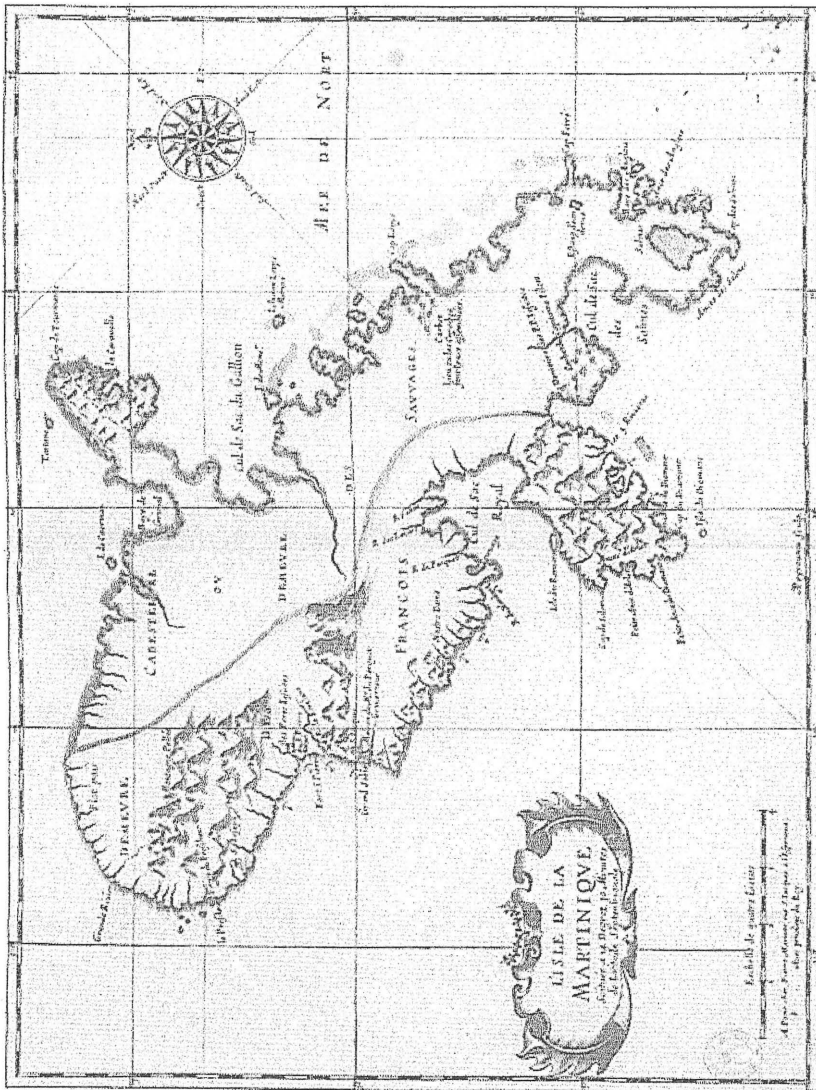


Figure 1: Carte imprimée de la Martinique, par Mariette (vers 1652-1654). Source: BNCP Ge AF Pf. 202 (5390). Origine cliché: Bibliothèque nationale de France.

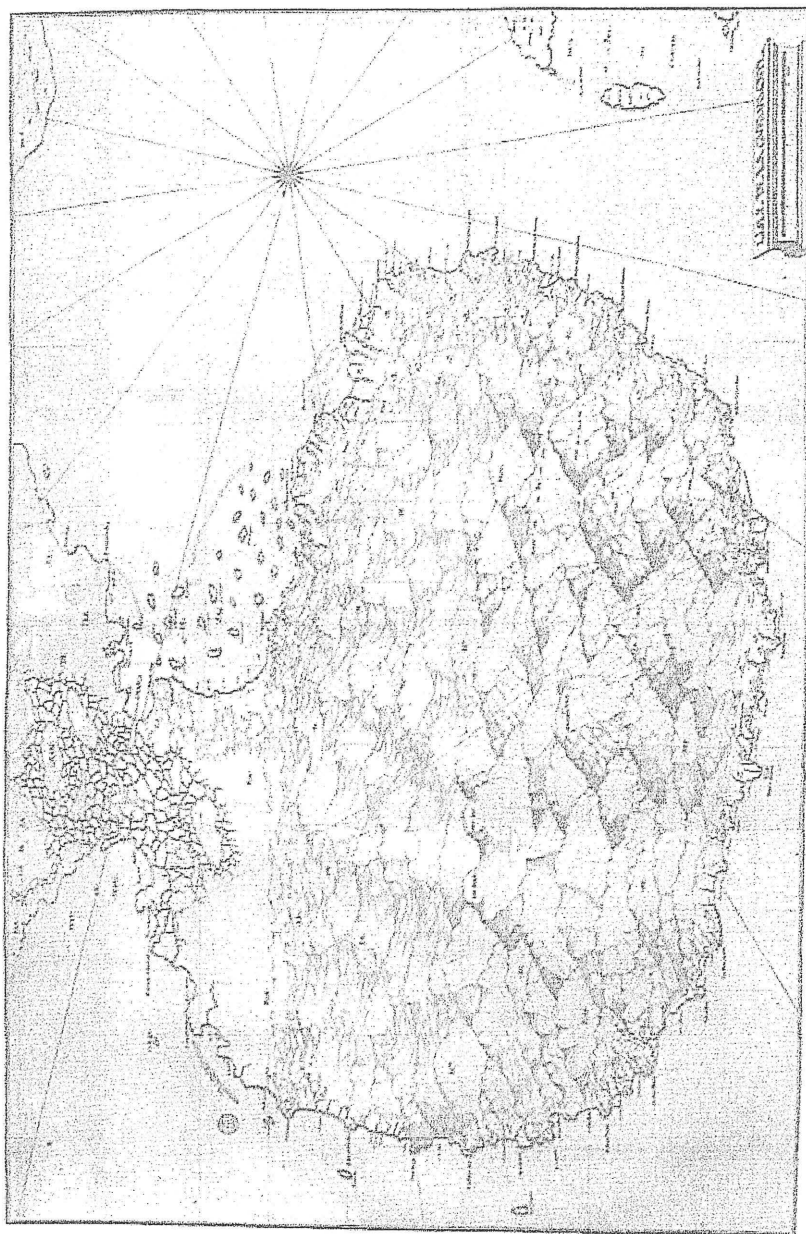


Figure 2 : Carte manuscrite de la Guadeloupe, par Blondel (1667). Source : BNCP SH PÉ. 155, division 3, pièce 1. Origine cliché : Bibliothèque nationale de France.



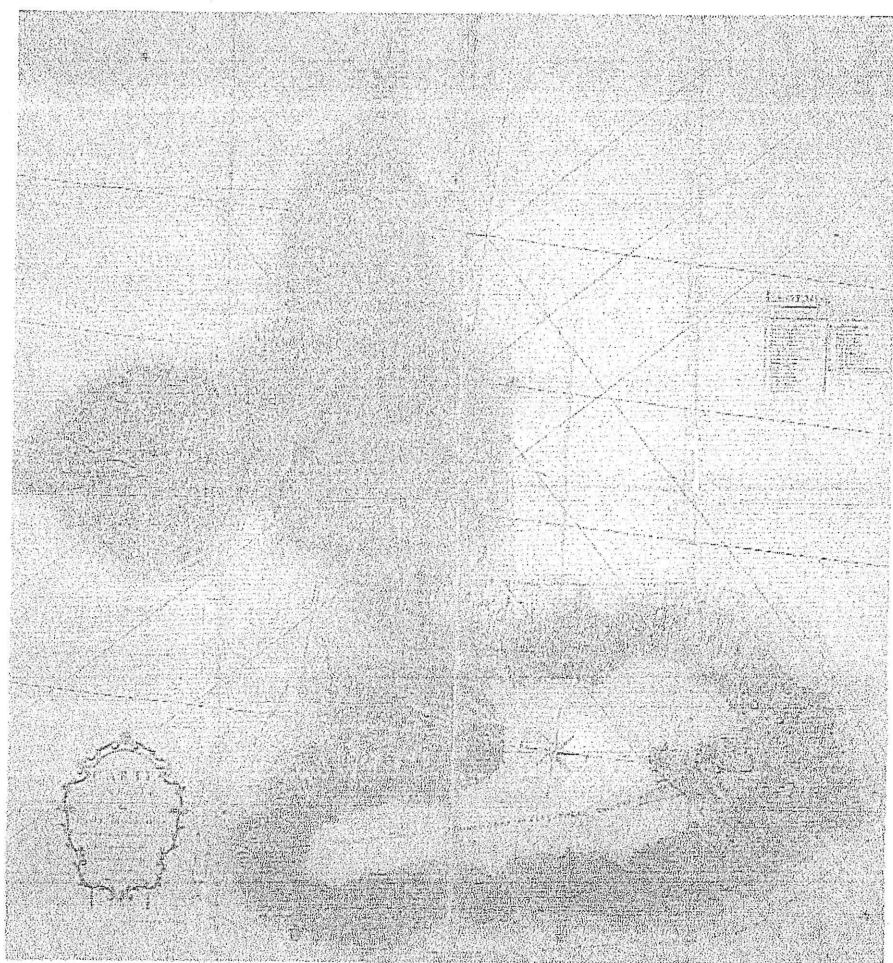


Figure 4: Carte manuscrite de la Guadeloupe, par les ingénieurs. Source: SH P.F.155, division 2, pièce 14 (rouleau). Origine cliché: Bibliothèque nationale de France.





Figure 6: *Carte de la Guyane*, par Lefebvre de la Barre (1665). Source : BNCP Ge C 5175.  
Origine cliché : Bibliothèque nationale de France.

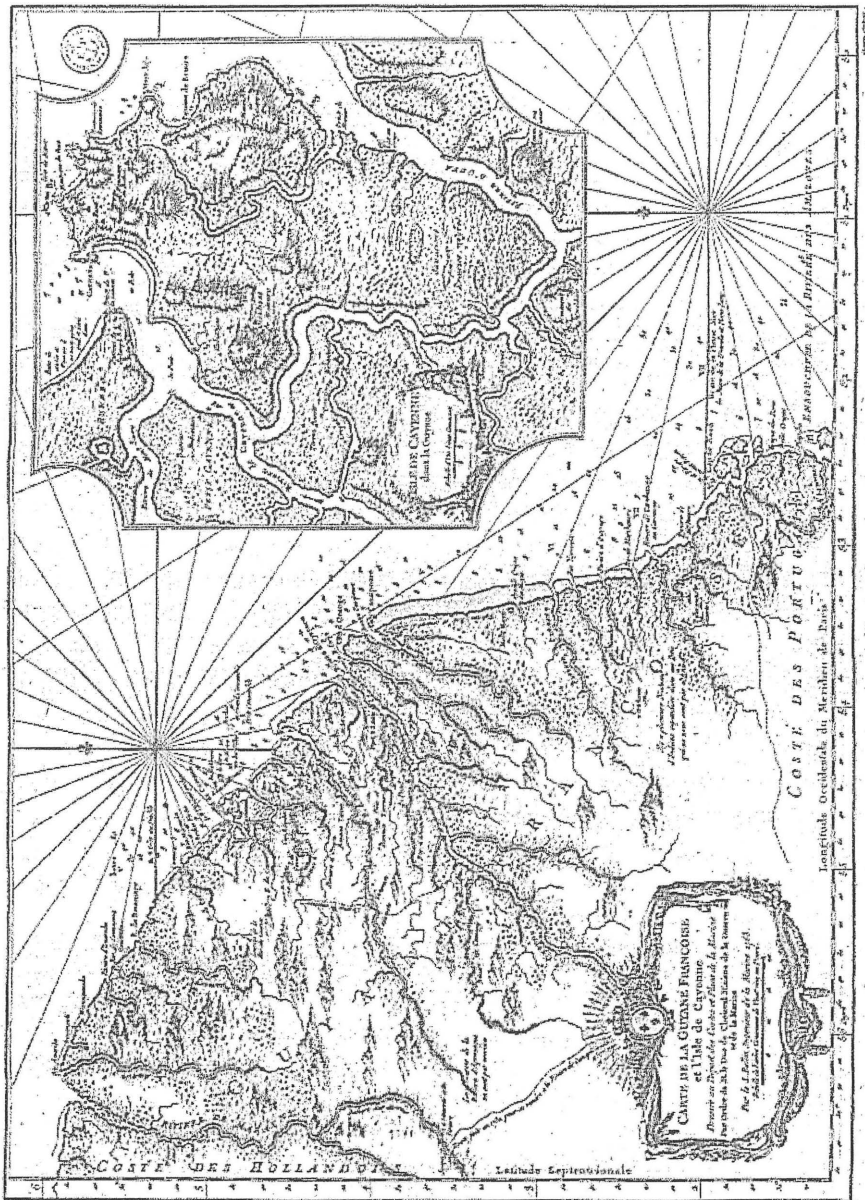


Figure 7: Carte imprimée de la Guyane par Bellin (1763). Source: BNCP SH PF. 163, division 2, pièce 22/1. Origine cliché: Bibliothèque nationale de France.

### Conclusion

L'étude successive de ces quelques documents replacés dans leur contexte nous a permis d'observer la manière dont les cartographes français de la période moderne ont pu utiliser et mettre en scène les « blancs » de la carte dans le contexte colonial, afin de servir les intérêts de leurs commanditaires ou de satisfaire les attentes de leur clientèle : le cloisonnement de l'espace par des lignes et des contours de toute nature, l'accumulation de toponymes et de descriptions discursives, de noms de tribus indiennes et de symboles variés, mais aussi la gestion dynamique et symbolique de l'espace clos de la carte par le jeu des cadres et des incises... Autant de techniques et de pratiques cartographiques qui, finalement, confèrent une certaine profondeur de champ à la carte coloniale.

En effet, outre une vision de la géographie du terrain, qui se veut aussi réaliste et objective que possible (tracé des côtes et des cours d'eau, localisation et nom des ports, indications des reliefs connus, etc.), nombre de ces cartes révèlent, dans les espaces incertains laissés à la libre interprétation du cartographe, certaines visions archétypales de l'espace colonial : ici, espace à arracher aux « Sauvages » ; là, espace disputé aux concurrents européens ; ailleurs, espace quadrillé par des pouvoirs religieux ou politiques parfois bien théoriques, ou espace incertain (« marais », « montagnes »...) soumis à l'expertise de relevés aléatoires ou de triangulations savantes. Masqués ou exhaussés au sein d'espaces encodés, les blancs de la carte apparaissent bien, dans cette perspective, comme autant de fragments d'espace à travers lesquels, sur le papier, la colonisation est mise en scène et en images, tant au présent qu'au futur, sous l'œil du monde dont les cartographes se font les interprètes.

## NOTES

1. Ouvrages d'Ozanam, de Ginet, de Dupain de Montesson, etc.
2. Papiers d'ingénieurs géographes, correspondances administratives et papiers d'hydrographes, que l'on trouve aussi bien dans le fonds Colonies ou dans les séries hydrographiques (JJ) des Archives Nationales, que dans les archives du Service Historique de l'Armée de Terre et du Service Historique de la Marine, à Vincennes.
3. Textes de Jacques Nicolas Bellin portant sur les cartes de l'Atlantique et des Amériques, par exemple, conservés à la BnF sous la cote 3352 (microfilm).
4. C'est le cas, par exemple, d'une copie de cette carte réalisée par le graveur de l'Empereur, Matthieu Seutter, conservée aux Archives Nationales de Paris sous la cote AN N III Antilles 2. Entièrement peinte (elle est notamment dotée d'une iconographie originale), elle présente les trois «quartiers» religieux de l'île sous trois couleurs différentes: vert, jaune, et rouge, ces aplats de couleur parachevant alors le travail de saturation de l'espace opéré par le cartographe français.
5. Monique PELLETIER, «La Martinique et la Guadeloupe au lendemain du Traité de Paris (10 février 1763). L'œuvre des ingénieurs géographes.», *Chronique d'histoire maritime*, 1er semestre 1984, n°9, p.22-30. Danièle BÉGOT, Catherine BOUSQUET-BRESSOLIER et Monique PELLETIER, *La Martinique de Moreau du Temple. La carte des ingénieurs géographes*, Paris, C.T.H.S., 1998. François REGOURD, *Sciences et colonisation sous l'Ancien Régime. Le cas de la Guyane et des Antilles françaises, XVII<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> s.*, doctorat d'Histoire moderne, Université Bordeaux III – Michel de Montaigne, décembre 2000.
6. Cette carte de 2,70 mètres de large sur 4,85 mètres de hauteur, peinte sur toile, est aujourd'hui conservée à la Bibliothèque nationale de France (BNF), Cabinet des cartes et plans (C. et Pl.), (SH Pf.156, division 2, pièce 17 – Réserve).
7. DUPAIN DE MONTESSON, *Le spectacle de la campagne tel qu'il s'exprime par le dessin et par des couleurs, sur les plans et sur les cartes, pour servir de suite à la Science de l'Arpenteur*, Paris, Jaillot, 1773.
8. Conservée au Département des Cartes et Plans de la Bibliothèque nationale de France (BNF, C. et Pl., SH Pf.155, division 2, pièce 14 – rouleau), cette carte est peinte sur une toile carrée de 2,50 mètres de côté. Son échelle est d'environ 1/28000e.
9. Mariette et Sanson publient d'ailleurs une carte sensiblement identique en 1656: BNF, C. et Pl., Ge AF Pf.202 (5293).
10. Emmanuel LÉZY, *Guyane, Guyanes. Une géographie «sauvage» de l'Orénoque à l'Amazone*, Paris, Belin, 2000, p.189 et suivantes.
11. Ces cartes «classiques» de la Guyane sont reproduites pour la plupart dans Emmanuel LÉZY, *op. cit.*, p.194-195.
12. En 1780 encore, une carte du cartographe Bonne persiste à représenter ce lac, et d'autres le feront encore dans les suivantes, à l'instar de cette carte de l'an VI, conservée sous la cote BNF, C. et Pl., Ge D 13340.
13. Emmanuel LÉZY, *op. cit.*, p.199.

14. Le géographe Emmanuel Lézy relève également cette étrange substitution d'une « légende [chassant] l'autre ». Voir Emmanuel LÉZY, *op. cit.*, p.193.

15. En 1763, sous l'impulsion de Choiseul, un vaste projet de colonisation (qui n'était pas sans rappeler l'aventure de la Louisiane) devait entraîner le transfert en Guyane de près de 12000 Européens. Près de 75% d'entre eux y trouvèrent la mort, les autres étant rapatriés.